

Habitat spécifique - Chemin de l'Espérance - Participation de la Ville

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Office Public Municipal d'HLM a réalisé, à la demande de la Ville et du CCAS, une opération d'habitat spécifique chemin de l'Espérance, afin de reloger une famille de l'Escale. Des travaux supplémentaires ont été engagés pour permettre, d'une part à la famille TOURNIER de s'installer correctement tout en continuant leur activité de ferrailleurs, et d'autre part de régler les problèmes de voisinage concernant essentiellement l'élargissement et la fermeture, par une clôture, du chemin d'accès à la maison.

L'Office Municipal d'HLM a sollicité une aide de la Ville sur cette opération de 50 000 F.

Il est proposé d'attribuer à l'Office Municipal d'HLM l'aide sollicitée et inscrite au Budget Primitif 1993, au chapitre 913/130.91039.30100.

M. TISSOT, Président de l'Office Public Municipal d'HLM ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette proposition.